## REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



Direction Générale des Douanes

NOTE DE SERVICE Nº 4 3 - 7MPMBPE/DGD/DFD/ DU 0 5 MARS 2020

Objet : Mise à disposition de formateur

Dans le cadre de la formation des admis aux concours professionnels exceptionnels à l'Ecole Nationale des Douanes, Madame Mariam Ouelogo (Matricule 365 791 - G) Administrateur des Services Financiers en service à la Direction de l'Analyse des Risques, du Renseignement et de la Valeur (DARRV) est retenu pour assurer le cours de Procès Verbal Simplifié (PVS) selon l'emploi du temps qui lui sera communiqué par la Direction de la Formation et de la Documentation.

J'attache du prix au strict respect de cette disposition qui est d'application immédiate.

Le Directeur Général

Le Directeur Général

Général DA Pierre A.

Officier de l'Ordre National